

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2014

Présents : Philippe Rose ; Liliane Querrioux ; André Berthommier ; Christophe Souchaud ; Jacques Dazas ; Jean Charry ; Annie Desbordes ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle-Milaguet ; Laurent Vachon ; Christiane Desnoëlle ; Laurence Giraud ; Annie Desbordes ; Géraldine Levesque et Emmanuel Brugier.

Secrétaires de séance : Jacques Dazas ; Thierry Rolle-Milaguet ;

Ordre du jour :

1. Vote des taxes.

Le CM a décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes :

taxe d'habitation : 16,08 % ; taxe foncière : 18,20 % ; taxe foncière : 44,75 %.

2. Vote des budgets primitifs 2014.

- Le CM approuve le compte de gestion de 2013 et le compte administratif de 2013 de la commune d'Adriers.

- Le CM a voté le budget primitif de fonctionnement de 2014 à l'unanimité.

- Le CM a voté le budget primitif d'investissement de 2014 à l'unanimité.

- Le CM a voté le budget primitif d'assainissement de 2014 à l'unanimité.

3. Indemnité du trésorier.

- Le CM a voté l'indemnité au trésorier pour la trésorerie à 100 % avec une abstention.

4. Permis de construire.

- Le CM a accepté le permis de construire un hangar non agricole au lieu dit « Les Vergnaudes ».

5. Entretien des bâtiments et éclairage.

- Le CM a accepté le devis de Jérôme Bétus pour le fonctionnement de l'alarme incendie et du chauffage de la Salle Polyvalente : changement de l'aérotherme de 361,82€ et alarme incendie de 586,13€.

- Le CM a accepté le devis de Didier Gransagne pour le changement de la porte d'entrée de « La Maisonnée » de 2210,95€.

- Le CM a accepté le devis de la Sorégie pour le remplacement de l'Éclairage du stade de 41848,18€

- Le CM a accepté le devis de Didier Gransagne pour l'allongement de la rampe du bar des tilleuls de 745,68 €.

Situation financière :

balance	192732,69€
crédit	161267,67€
débit	173851,18€
solde	180149,18€

Divers :

- Un groupe folklorique roumain d'une cinquantaine de personnes vient du 10 juillet 2014 au 19 juillet 2014 accueilli par l'AMEISA, en partenariat avec les communes d'Adriers, de Saulgé et de Montmorillon. Ils seront hébergés chez l'habitant.

Toutes personnes souhaitant accueillir des membres du groupe sont priées de se faire connaître à la mairie.

Spectacle le 17 juillet 2014 à Adriers.